



## AVIS DE PROCEDURE CIVILE D'EXECUTION

Par **Laurence06**, le **17/06/2021** à **12:54**

BonjourrrrrJe viens d'etre saisie sur mon compte bancaire, il y avait pas d'argent donc caduc.rnrnLa seule solution pour moi a ce jour, je doit monter un dossierrnrnde surendettement, qui va etre fait dans les prochain joursrnrndoije- je en avertir l'huissier que faire je ne sais plus.rnrnj'ai le minimum vieillesse et suis en location dans un petit studio meublé avec un loyer de 500€, aucun autre bienrnrnC'est ma banque qui ma prévenue de la saisie, de la part de lhuissier une injonction de payer il y a plus de deux mois